



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 15 décembre 2020]

Date de la convocation

9 décembre 2020

Date d'affichage

16 décembre 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 31

Procurations : 1

Votants : 32

Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO *Maires Adjointes*, Anne DUBIER, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine MOSTARDI, Monique GUILLE, Martine VIOLETTE, Laurent SQUASSINA, Philippe ISSARD, Isabelle BEAUVAIS, Thierry BODDI, Christel PALIS, David AMALRIC, Daniel RIBES, Arnaud ELGOYHEN, Corinne DARMANI, Gabriel CARRAMUSA, Jean BATAILLOU, Agnès MERONI, Jean-Marc AGUERRE, Dominique BOYER, *Conseillers*

Absents et représentés : Alice GAUTREAU

Absents : Thomas DOMENECH

N° 185/ 2020

Secrétaire de séance : Eric PILUDU

OBJET DE DELIBERATION : Demande de subvention auprès de la DRAC Occitanie – mise en œuvre de la convention Ville d'art et d'histoire – année 2021

Il est rappelé à l'assemblée que suite à l'obtention du label et à la signature de la convention Ville d'art et d'histoire, la Ville de Gaillac s'est engagée à mettre en place une politique globale de protection et de valorisation de ses patrimoines.

Afin de poursuivre les actions en faveur de la préservation et de la médiation des patrimoines, il est proposé au Conseil Municipal de solliciter une demande de subvention à la DRAC au titre de la mise en œuvre du label VAH pour l'année 2021.

Ce soutien de l'Etat devra permettre à notre commune de mettre en place les outils et dispositifs destinés à transmettre aux publics les composantes du patrimoine de notre territoire au moyen de visites thématiques, de conférences, de publications et d'actions pédagogiques.

Le plan de financement annuel proposé est le suivant :

Fonctionnement de la VAH

Actions	Budget global	Subvention DRAC	Reste à charge commune
Formations et déplacements AAP	1000	0	1000
Matériel de bureau et informatique	1000	0	1000
Conception et impression de publications VAH	8000	5000	3000
Création signalétique patrimoniale VAH	6000	5000	1000
Conception et réalisation d'outils pédagogiques dans le cadre de projets d'éducation artistique et culturelle (EAC)	5000	5000	0
Total	21000	15000	6000

Investissements de la VAH

Actions	Budget global	Subvention DRAC	Reste à charge commune
Constitution d'un fonds documentaire	1000	0	1000
Total	1000	0	1000

Synthèse budgétaire annuelle

	Budget global	Subvention DRAC	Reste à charge commune
Total fonctionnement	21000	15000	6000
Total investissement	1000	0	1000
Total	22000	15000	7000

VOTE : à l'unanimité des membres présents

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

SOLLICITE auprès de la DRAC Occitanie le concours financier mentionné ci-dessus,

VALIDE le plan de financement présenté plus haut,

DONNE pouvoir à Madame le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Fait à Gaillac le 16 décembre 2020